



Le Nouveau Nuitpost

N° 2

Expression Libre et Anticonformiste de la Section FOCOM des Alpes-Maritimes

Septembre 2013

Au Sommaire



Page 1

- ▶ L'édito: demain les facteurs auront plusieurs casquettes
- ▶ Philippe Wahl, le nouveau président de La Poste
- ▶ Les contacts FOCOM Courrier 06

Page 2: Infos Courrier - Colis de Mehdi

- ▶ Coliposte
- ▶ Les agents n'y arrivent plus !
- ▶ Accord QVT
- ▶ PIC de Nice: FO signataire

Page 3: Infos cadres de Laurent

- ▶ Les résultats de La Poste
- ▶ Accompagnement financier
- ▶ La vie au travail

Page 4: Spécial logement

- ▶ Le droit au logement



Les 3 «FOlton» de

FOCOM 06 pour le Courrier - Colis 06 à contacter:

Jean-Yves MURA,
Secrétaire Départemental
Tél: 06 77 25 82 72
Email: jeanyves.mura@gmail.com

Mehdi EL KHEDIRI
Secrétaire Départemental adjoint
Responsable Courrier — Colis 06
Tél: 06 79 23 54 96
Email: mehdi.el.khediri@gmail.com

Laurent GAGGIOLI
Responsable Cadres FOCOM 06
Tél: 06 11 85 09 69
Email: laurent.gaggioli@gmail.com



L'Édito: Demain, les facteurs auront plusieurs casquettes ...



Pour compenser la baisse du courrier, les postiers proposeront des services à domicile. Equipés de smartphones, ils relèveront les compteurs ou livreront des médicaments.

Apporter des repas aux personnes âgées, contrôler la fermeture des portes de votre maison pendant vos vacances, constater un dégât des eaux à la place d'un expert en assurances... A l'avenir, votre facteur pourrait faire tout ça. Et bien plus encore !

La Poste va multiplier les services offerts par ses **90 000 agents**. Objectif : assurer la rentabilité des tournées de facteurs dans les années à venir. Un défi de taille. Car l'entreprise publique est prise en étau entre deux évolutions inéluctables. D'un côté, la population augmentant, ses employés ont de plus en plus de boîtes aux lettres à desservir. De l'autre, les facteurs ont de moins en moins de courrier à distribuer: **30%** de lettres en moins entre 2008 et 2015!

Des expériences sont d'ailleurs déjà en test, notamment dans la Seine-et-Marne. Des exemples ? Des relevés de compteur d'énergie (eau, gaz, électricité); la livraison de médicaments aux particuliers (la Poste travaille déjà avec **500 pharmacies**); la distribution à domicile de livres empruntés auprès de bibliothèques; des services aux personnes âgées etc ...

Pour FOCOM tous les marchés qui pourront développer l'activité du facteur sont bons à prendre. Tout dépend du sens social de ces nouveaux services. La distribution de médicaments ou de plats aux personnes âgées, sont de bonnes idées, et même la distribution des colis dans les endroits où elle est désormais sous-traitée!

Ce projet devrait sauvegarder des tournées de distribution. On en entend beaucoup parlé mais on voit peu de concrétisations. Et quasiment rien sur la DOTC 06 qui méthodiquement supprime les emplois de facteurs. Il est vrai que cela est beaucoup plus facile !!!...

Jean-Yves MURA
Secrétaire départemental FOCOM Poste 06



Philippe WAHL coopté pour la présidence de La Poste

La désignation comme candidat à la présidence de Philippe Wahl, met fin au faux suspense entretenu depuis quelques jours.

La Fédération FOCOM prend acte de cette décision et jugera l'action du successeur de Jean-Paul Bailly par rapport à ses résultats et à sa capacité à redonner confiance aux postier(e)s.

FOCOM estime que la nouvelle gouvernance de La Poste devra décréter l'état d'urgence et devra améliorer le projet du plan stratégique 2015- 2018.

L'emploi et l'amélioration des conditions de travail devront être au cœur des préoccupations du nouveau président de La Poste.

Nous allons très vite être fixer sur sa stratégie en la matière !





LES INFOS COURRIER-COLIS DE MEHDI



COLIPOSTE: le Top.

Force Ouvrière a revendiqué et obtenu:

- ⇒ Une évolution de carrière vers le **3.2**, sans quota, uniquement basée sur les compétences, pour les CE ayant plus de 3 ans d'ancienneté.
- ⇒ Un cadrage et un processus pour un accompagnement vers la promotion des chargés de fonction sur la fonction de chef d'équipe.
- ⇒ Une adaptation et une intégration de modules obligatoires dans le cursus de formation dès 2013.
- ⇒ Pour les postes à combler: de nouveaux recrutements feront suite au diagnostic de l'organisation du travail local qui sera mené dans chaque PFC et ACP. Les recrutements internes seront privilégiés.
- ⇒ Rémunérations: Cadrage NAO 2013 (signées par FO); **gain vers le 3.1 = 1200 € minimum en brut annuel, 2400 € minimum en gain brut annuel de 1.2 à 2.2 vers la classe 3. Mise à niveau sur le 2.3 à ancienneté de rémunération équivalente des 46 CE contractuels avec effet rétroactif au 1er janvier 2013.**
- ⇒ Affirmation du principe: une équipe = un chef d'équipe.
- ⇒ Des fiches de fonctions et un référentiel de compétences actualisés.

NOS DERNIÈRES PROPOSITIONS:

- ⇒ Concernant le Challenge nous avons proposé que le montant soit porté à 1 000 € minimum et qu'une proratisation soit appliquée. Par exemple : présent 50 % du temps = 50 % du Challenge perçu.
- ⇒ Concernant le Bonus: Critères collectifs 25 %, critères individuels 25 %, présentisme 50 %:
- ⇒ Absent 1 jour/trimestre (carence): 100 % du montant maximum du Bonus perçu si objectifs respectés
- ⇒ Absent 2 jours/trimestre: 90 % du montant maximum du Bonus perçu si objectifs respectés
- ⇒ Absent 3 jours/trimestre: 80 % du montant maximum du Bonus perçu si objectifs respectés
- ⇒ Absent 4 jours/trimestre: 70 % du montant maximum du Bonus perçu si objectifs respectés
- ⇒ Absent 5 jours/trimestre: 60 % du montant maximum du Bonus perçu si objectifs respectés
- ⇒ Absent de 6 à 29 jours/trimestre: 50 % du montant maximum du Bonus perçu si objectifs respectés
- ⇒ Absent + de 30 jours/trimestre : 0 Ce qui permet d'assouplir le dispositif que la direction souhaite (hélas !) maintenir dans sa forme actuelle.

Les montants du Bonus doivent être revus à la hausse pour tous; équivalent à un 13eme mois.

Une mobilisation forte à COLIPOSTE le 10 septembre 2013, en parallèle à celle sur les retraites, ferait entendre notre voix...

Les agents n'y arrivent plus !

Les postiers de la classe I n'en peuvent plus. Au fil des années, ils sont devenus des quasi-smicards !
Quant à leurs retraites, c'est toujours moins. Aujourd'hui après près de 41 ans de bons et loyaux services un facteur part avec **au mieux 1 100 €!!!**
Pour FO la **classe I doit disparaître** comme à France-Télécom, remplacée par un niveau de base de **classe II**.
Idem pour les II.3 qui ne gagnent presque rien à intégrer le III.1. La promo **II.3** doit se faire sur le **III.2**.

Pour FO, le chantier «Evolution professionnelle» ne doit pas être du bla-bla !

Evolution professionnelle = Amélioration des carrières + Augmentation de

Suivi Accord QVT au Courrier au Siège

⇒ **Organisations de travail** permettant d'accorder 2 jours de repos dans la semaine. **Les DOTC ne sont pas obligés d'attendre la fin de ces expérimentations pour la mettre en œuvre sur leurs territoires.**

⇒ **Moyens de remplacement** pour les **formations et le dialogue social** ont été sanctuarisés dans les budgets 2013: **si les DE utilisent le budget afférents aux moyens de remplacement pour autre chose, ils seront pénalisés.**

⇒ **Transformations CDD en CDI: FOCOM a rappelé les difficultés rencontrées avec certains DOTC ...**

⇒ **Recrutements: FO constate que l'objectif est loin d'être atteint.** La moitié se fera suite à l'alternance, un quart par le biais des CDD, un quart par recrutement direct en CDI

⇒ **Mobilité:** L'Ile de France et le Sud sont les zones qui ont connu le plus de mobilités. (80 chacun) pour 258 réalisés au total en mai 2013.

MODERNISATION DE LA POSTE



Nice PIC: FO signataire

FO a signé l'accord longuement négocié avec la Direction de la PIC de Nice.



**Pour te défendre, défendre tes intérêts
Adhère à FO COM Poste 06
63 boulevard Gorbella 06100 Nice**





LES INFOS DE LAURENT REPRÉSENTANT DES CADRES COURRIER FOCOM 06



Les résultats de La Poste: Résistance et inquiétude

Les comptes de La Poste pour le premier semestre 2013 ont été présentés au Conseil d'Administration de La Poste. Ces résultats sont placés sous le signe

de l'ambivalence: ils témoignent d'une résistance notable dans un contexte de dépression économique, néanmoins insuffisante pour éviter un repli; ils confirment aussi les écarts de performance entre secteurs d'activité.

Pour sa part, **l'activité courrier** subit le déclin du **trafic des lettres (-6%)** et aspire à une compensation à court terme, par de nouveaux relais de croissance (**service à la personne, économie numérique**). Le **chiffre d'affaires** est en recul de **-3,6%** à 5 639 millions, tandis que le **résultat d'exploitation** décroche de **-30,4%** à 327 millions. Malheureusement, le problème vital du financement du service universel (**448 millions**), trop longtemps mis sous le boisseau par facilité, s'impose sur le devant de la scène.

Enfin, **l'activité colis-express** présente un chiffre d'affaire de 2 837 millions (+**5,3%**) et un **résultat d'exploitation** de 182 millions (**-13,3%**).

L'effet de ciseau entre CA et REX souligne l'âpreté concurrentielle d'un marché où les marges sont de plus en plus faibles.

L'état des comptes, on l'oublie parfois, rappelle que 2 787 emplois ont disparu depuis janvier. Dans le même temps le recours à la sous-traitance augmente. Pour FOCOM l'impératif doit être de prioriser l'emploi des postiers en internalisant les tâches sous-traitées.

FOCOM estime que la nouvelle gouvernance de La Poste devra décréter l'état d'urgence avant de finaliser et de lancer un plan stratégique qui sera décisif pour la pérennité même de l'entreprise publique.

FOCOM reçue à sa demande par la médiatrice de la vie au travail.

Cette rencontre demandée par FO témoigne de notre volonté d'avoir un véritable suivi des situations de postiers en souffrance, mais aussi des outils de préventions en particulier pour les risques psycho-sociaux. A ce jour, seule FO a sollicité ce suivi.

FOCOM a demandé que le processus mis en place par La Poste soit revu en y intégrant l'information et l'écoute des organisations syndicales. Il n'est pas acceptable que La Poste puisse nous demander de participer à des alertes sur des situations individuelles à risques en « omettant » de nous tenir informés des suites données aux dossiers que nous défendons. La délégation FO a ainsi pu **illustrer ces dérives par de nombreux exemples** démontrant ainsi la nécessité d'un bilan et l'intégration des organisations syndicales dans la procédure mis en place par La Poste.

En amont de la prochaine réunion qui devrait se dérouler courant septembre, n'hésitez pas à contacter la section FOCOM 06 pour nous faire part de votre vécu professionnel sur la DOTC 06.

Contactez-moi:

Tél: 06 11 85 09 69

Mail: laurent.gaggioli@gmail.com

Un nouveau dispositif d'accompagnement financier à la mobilité pour tous les cadres courrier

FOCOM demandait depuis longtemps un accompagnement à la mobilité volontaire des cadres de la classe III. C'est désormais chose faite au courrier.

La Direction du Courrier a communiqué en juin une note de service prévoyant un accompagnement financier pour la mobilité même volontaire des cadres III-1, III-2, III-3 pouvant aller jusqu'à 4 mois de salaire et plafonné à 20000 euros.

Le nouveau Dispositif du Courrier:

Une prime globale pouvant aller jusqu'à 4 mois de salaire et plafonné à: 20 000 euros pour le cas général et 30 000 euros pour les postes à fortes contraintes et réputés difficiles. (rétroactivité au 1er janvier 2013).

La formulation de la Poste ne nous convient pas, car elle ne fixe **aucun minimum décent** à l'accompagnement financier.

Nous sommes légitimes à penser que le maximum appliqué, mis en paiement réellement sera de 4 mois de salaire au mieux et sera bien inférieur aux 20 K€ annoncés...

Sur ce point essentiel ce texte s'éloigne des revendications FOCOM et doit être retravaillé.

L'initiative de la Direction du Courrier constitue un test à la veille de l'ouverture des négociations sur le chantier national relatif à la politique de l'encadrement. Nous ne manquons pas de revenir sur certains aspects de ce dispositif qui doivent être améliorés.

*Si tu es cadre c'est pour défendre la politique de la DOTC 06,
Quant à tes états d'âme va voir le psychologue ou consulte FOCOM !!!*





LE DROIT AU LOGEMENT UNE PRIORITÉ POUR LES POSTIERS DES ALPES-MARITIMES



Les Alpes-Maritimes est un département dont aucune des grandes villes du littoral ne respecte la loi SRU. Seules trois communes disposent pour l'heure d'au moins **20%** de logements sociaux sur leur territoire: Carros, Saint-André-de-la-Roche et Valbonne. Or la loi «Duflot» prévoit de porter ce taux obligatoire à **25%** d'ici **2025**. Il y a aujourd'hui plus de **18.000** demandes de logements sociaux en attente dans les Alpes-Maritimes. On estime à **40.000** appartements l'effort de construction qu'il faudrait réaliser à minima pour combler le retard. Or cette année les Organismes HLM vont péniblement en sortir de terre **1500** !

Le bilan de l'accord logement de juillet 2006

Cet accord prévoyait en dehors de différentes mesures d'aide pour les postiers, la création d'une société HLM **Poste Habitat Provence**. Les objectifs de production étaient de **50** logements par an en période de lancement et, à terme, **100** logements sociaux en locatif HLM et en accession sociale à la propriété.

Cette société avait été capitalisée à hauteur de **3 millions d'€**, dont **300 000 €** par La Poste. La filiale immobilière **Poste Immo** devait être associée à la démarche volontariste de La Poste en matière d'offre de logements pour les postiers.

Aujourd'hui, force est de constater que cette volonté est belle et bien en panne.

Rapidement 2 projets de rénovation sur Nice en partenariat avec Poste Immo, comme le prévoyait l'accord, verront le jour; la résidence Saint Barthélémy avec **32** logements et la résidence Gounod avec **35** logements. Puis viendront jusqu'en 2011, à Grasse **13** logements et sur Nice Nord **40** logements.

Il faut savoir, que sur ce total de **120** logements, il ne sera mis que **56** logements à la disposition des postiers. **Force est de constater que nous sommes bien loin de l'objectif initial prévu par l'accord de 2006.**



Les types de logements les plus demandés par les postiers du 06 sur l'exercice 2012/2013

⇒ **29 T3**

⇒ **32 T4 et T5**

Les villes les plus demandées sont: Nice, Cagnes sur Mer, Saint Laurent du Var et Menton.

Poste Habitat Provence de l'illusion à la réalité

Pour **FOCOM 06** le projet de 2006 créant Poste Habitat Provence doit être soutenu. Cependant pour que cette structure HLM puisse pleinement jouer son rôle dans notre département plusieurs conditions doivent être réunies:

- ⇒ un partenariat réel avec **Poste Immo** (en panne aujourd'hui),
- ⇒ des projets qui tiennent compte des besoins des postiers en terme de lieu d'implantation et de typologie des logements (T2, T3, T4) avec **l'appui expérimenté du Service Logement de la Poste** qui recole les demandes,
- ⇒ le recrutement local d'hommes et de femmes du département, opérationnels, et compétents qui connaissent les fonctionnements internes de La Poste (aujourd'hui les décisions sont prises à Paris !),
- ⇒ un audit interne de La Poste dans le cadre d'une recapitalisation de la société HLM.

Ce qui chagrine le plus dans cette situation c'est le temps perdu, et les errements d'orientation stratégique par méconnaissance des besoins réels des postiers.

Tout ceci est bien dommageable pour les postiers du 06 qui attendent encore un toit que ce soit en locatif ou en accession sociale à la propriété.



Vous êtes à la recherche d'un logement social, n'hésitez pas à nous contacter. Nous vous accompagnerons dans toutes vos démarches.

Tél: 04.92.09.70.40

Fax: 04.92.09.70.41

Email: 2focomposte06@gmail.com

